



# Isserteaux

Septembre 2022

## SOMMAIRE

Mot du Maire	2
Travaux & Projets	4
Budget	8
Ça se passe ici	9
Réglementation	13
Commémorations	15
Services	16
Etat Civil	18
Vie Scolaire	19
Les associations	20



# Le Mot du Maire

---

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le remarquer, il n'y a pas eu de Bulletin Municipal au mois de juillet. En effet, nous avons décidé de le publier en septembre et mars. Ceci afin de vous offrir un planning complet des festivités communales.

Les vœux de la municipalité n'ayant plus lieu de figurer dans le présent bulletin en raison des nouvelles dates de parution, seront organisés dans la salle polyvalente au cours de la première semaine de janvier comme nous vous l'avions promis lors de la campagne électorale des Municipales. Cela sera beaucoup plus convivial et nous permettra de faire connaissance avec les nouveaux arrivants autour d'un pot offert par la Municipalité. Nous avons été contraints de surseoir deux années de suite en raison de la pandémie de COVID. Le repas des aînés pourra avoir lieu au cours de la deuxième quinzaine de décembre. A cet effet, début décembre, nous communiquerons sur les dates de ces événements au moyen du site internet de la commune et des panneaux d'information dans les hameaux.

Je vous annonce également la création d'un cabinet d'infirmières à compter du mois d'octobre. Ce cabinet ouvrira tout d'abord avec une seule personne. Il s'agit de Mme Rachel MARECAL qui réside déjà dans le Bourg. Elle établira son cabinet au rez-de-chaussée de la Mairie. Si la patientèle est suffisante une deuxième personne la secondera.

L'antenne relais implantée à « Benayoux » est « ENFIN » opérationnelle et permet une assez bonne couverture téléphonique. Cependant il reste encore quelques zones blanches ou très partiellement couvertes.

J'ai noté une très bonne reprise des activités associatives de notre commune grâce à des bénévoles, jeunes et moins jeunes qui se dépensent sans compter. Cependant, il y a quand même un petit bémol concernant la journée organisée au stade par l'Amicale Laïque. En effet lors de cette journée très peu de parents d'élèves se sont impliqués. Cette association qui œuvre pour le bien de notre école Laïque et de nos enfants est tenue à bout de bras par des bénévoles, dont certains, « d'un certain âge » n'ont plus d'enfants à l'école depuis longtemps.

Je suis peut-être naïf, mais je pense que cette désaffection passagère était due à la forte chaleur. Par contre le Fougot du mois de mars a été une parfaite réussite avec une foule particulièrement nombreuse, dont de nombreux parents. J'en profite pour remercier nos amis Sapeurs-Pompiers chargés une nouvelle fois de la sécurité.

Le vendredi 18 mars 2022, j'ai participé au Comité de Centre des Sapeurs- Pompiers de SALLEDES. Au cours de cette soirée divers sujets liés au service ont été abordés, mais le plus important a été le recrutement de sept nouveaux pompiers volontaires dont trois féminines. Deux de ces jeunes sont de notre commune (Manon et Laurine). Cependant, toutes les formalités d'engagement ne sont pas terminées.

# Le Mot du Maire

---

Au cours de l'été, quelques remarques sont remontées à la Mairie par des voies détournées, concernant des parties de communaux non tondues dans certains villages. Les employés communaux, n'étant pas à plein temps, ne peuvent pas tout faire. Il y a cependant de nombreuses personnes qui effectuent cette tâche sans rien demander à la collectivité. Je les en remercie chaleureusement. Elles font preuve d'esprit civique. Croyez cependant que nous ferons le maximum pour effectuer ces travaux et surtout n'hésitez pas à contacter la Mairie pour faire part de vos remarques.

Le 20 mai 2022, la Fédération de Chasse du Puy de Dôme, a réuni les chasseurs du secteur à la Salle Polyvalente d'ISSERTEAUX. Il s'agissait d'une formation décennale à la sécurité. Cette formation d'environ trois heures, rendue obligatoire par la Loi du 24 juillet 2019, est nécessaire pour conserver son permis de chasser. Tous les chasseurs devront avoir suivi ce recyclage avant 2030. Cette soirée très instructive était animée par M. LOUBARESSE (Administrateur du secteur).

Comme nous sommes en septembre, à quelques mois de l'hiver, je vous informe que de la pouzzolane est disponible au niveau de la station dépuratoire. Chacun peut se servir dans la limite du raisonnable afin de traiter devant chez lui. Cette année nous allons faire l'acquisition de bacs à pouzzolane, que nous installerons aux endroits critiques.

Le recensement sur notre commune est maintenant terminé et vous avez tous réservé un excellent accueil à Bernadette, notre agent recenseur. Je vous en remercie. Je ne peux cependant pas vous fournir de chiffre exact concernant la population communale car l'INSEE ne nous a pas fait remonter ces données qui devraient nous parvenir courant septembre.

Après cette longue période caniculaire, je vous souhaite une bonne fin d'été ainsi qu'une grande douceur pour l'automne et l'hiver.

Portez vous bien.

Votre Maire,

Jean-Claude BATISSON

# Travaux et projets

## De la 4G depuis l'antenne de Benayoux

L'antenne mise en service au printemps a permis d'améliorer la couverture 4G sur la commune.

Certains devront encore téléphoner depuis leurs jardins. Les murs de nos maisons sont de véritables barrières anti réseaux :)

## Travaux électriques

Les travaux pour électrifier le stade ont été finalisés.

A la demande d'ERDF et après accord du conseil municipal, un poste de transformation sera implanté sur la commune au lieu dit PIMOIS moyennant une indemnité reversée à la commune. L'objectif est d'enfouir les lignes Hautes Tensions.

## Plan d'adressage de la commune

Les plaques d'identification des voies et les numéros sont arrivés ! Leurs installations et distributions sont prévues cette fin d'année.



## Extension du chauffage central à l'étage de l'école

Le 1er étage de l'école était auparavant chauffé à l'aide de radiateurs électriques. L'installation a été achevée pendant les vacances d'été afin de ne pas perturber l'année scolaire.



## Achat tracteur tondeuse

En raison d'une panne importante sur le tracteur tondeuse CLUB CADET acquis en 2010, un nouveau tracteur de la même marque et à même équivalence a été commandé chez l'entreprise Paul RAVEL

## Comptabilité M57 au 1er janvier

Le conseil a adopté la mise en place des règles budgétaires et comptables M57 pour le Budget Principal à compter du 1er janvier 2023.

Cette instruction, qui est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète, résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction générale des collectivités locales (DGCL), la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux. Destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1er janvier 2024.

## Réparations importantes de voirie

Des travaux de voirie communale sont à prévoir sur différents chemins communaux, vu l'état actuel de dégradation de ces voies :

- Chemin entre le Montagnet et Bouffevent
- Chemin entre la Rochette et le Montagnet
- Chemin de l'Étang des Maures au Mas

Les travaux seront réalisés sur l'exercice 2022. Une demande de subvention a été déposée au Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'intervention communal (F.I.C.) et à l'Etat au titre de la DETR 2022. Un estimatif des travaux a été établi par l'ADIT du Conseil Départemental pour un montant hors taxes de 38 155 €.

L'entreprise COLAS RHONE ALPES AUVERGNE a été retenue pour la réalisation des travaux pour un montant de 29 995.50 € HT.

## Jardin d'Enfants

Un jardin d'enfants est en cours de réalisation. Localisé sur la place des Tilleuls, vos enfants et petits enfants pourront prochainement profiter de ce lieu familial.

Les jeux et une clôture seront installés très bientôt.



# Travaux et Projets

---

## Projet de Plan d'Aménagement Durable du Bourg

Le PAD a pour vocation de créer un cadre de vie qui réponde aux besoins des habitants et usagers de la commune. Après une phase dite de Diagnostic réalisée les 19 et 20 mai 2021, le cabinet l'Atelier du Rouget est de nouveau intervenu sur la commune afin de nous présenter leur diagnostic et des propositions d'orientation.

Si nous n'avons pas encore de rétro planning des travaux fixé, le conseil s'oriente dans un premier temps vers un aménagement des zones suivantes :

- 1- Parking du Lavoir à l'entrée du bourg
- 2- Traversée du bourg Ouest
- 3- Esplanade de la Mairie
- 4- Place Cordeloup

En parallèle, nous avons rencontré le Parc Livradois Forez pour l'accompagnement relatif à la végétalisation de la commune dans le cadre du plan « fleurissement participatif et re-végétalisation des espaces ».

## Composteur partagé

Le SBA installera d'ici la fin de l'année un collecteur partagé sur la commune et sera situé derrière l'auberge.

Après inscription, des bio-seaux seront à retirer en mairie et le SBA vous contactera pour vous fournir toutes les consignes ainsi que les codes des cadenas.



## Logo de la commune

Nous allons faire appel à des graphistes afin de travailler sur le logo de la commune. Si vous aussi vous avez des talents de graphiste, n'hésitez pas à nous communiquer vos créations!

## Terrain de pétanque

L'aménagement d'un terrain de pétanque est à l'étude.

## Garage communal

Afin de stocker dans de bonnes conditions le matériel et les matériaux de la commune, un projet de création d'un garage communal est à l'étude.

## Travaux et projets

### Collecte de verre

Alors que le container disposait d'espace suffisant pour collecter le verre, c'est avec consternation que nous avons pu constater ce manque de civisme. Nous nous efforçons de maintenir notre commune propre, et nous vous remercions de bien vouloir respecter ces lieux collectifs.



### Drapeau

Vous en conviendrez, le drapeau d'Isserteaux, que vous voyez sur la photo ci-dessous et qui était encore utilisé jusqu'à présent a désormais sa place au musée. La commune fera l'acquisition d'un nouveau drapeau.



Photo: archives départementales

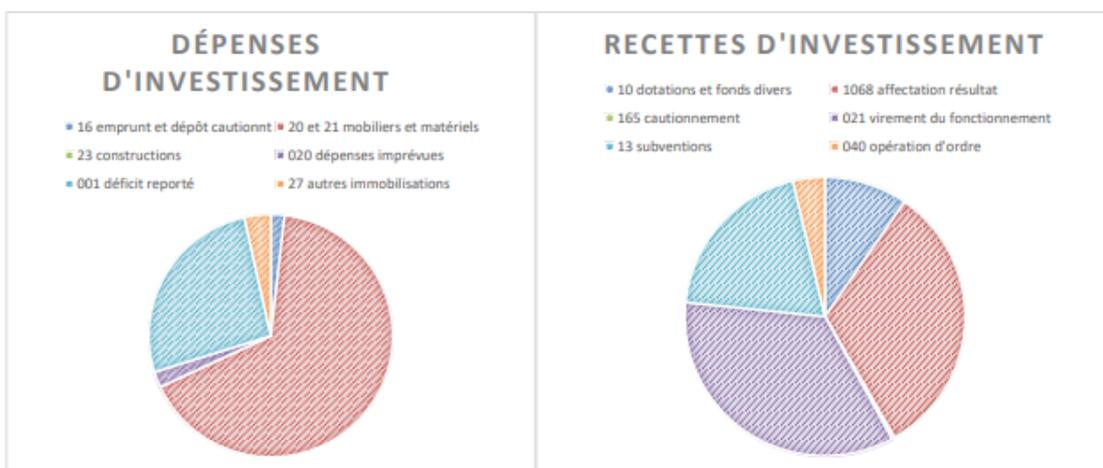
# Budget

## BUDGET COMMUNE 2022

Fonctionnement			
Chapitre dépenses	Montant €	Chapitre recettes	Montant €
011 charges à caractère général	274 173,84	70 produits et ventes	4 199,63
012 charges de personnel	56 930,00	73 impôts et taxes	150 200,00
022 charges imprévues	10 000,00	74 dotations et participations	110 658,00
023/042 opération d'ordre	90 283,00	75 produits de gestion courante	16 202,00
65 contributions	105 421,00	77 produits exceptionnels	1 266,00
66 charges financières	801,00	002 excédent antérieur reporté	291 364,37
67 charges exceptionnelles	36 281,16		
<b>Total</b>	<b>573 890,00</b>	<b>Total</b>	<b>573 890,00</b>



Investissement			
Chapitre dépenses	Montant €	Chapitre recettes	Montant €
16 emprunt et dépôt cautionnt	4 297,00	10 dotations et fonds divers	22 701,00
20 et 21 mobiliers et matériels	156 428,00	1068 affectation résultat	75 862,00
23 constructions	0,00	165 cautionnement	800,00
020 dépenses imprévues	5 000,25	021 virement du fonctionnement	81 606,00
001 déficit reporté	62 219,75	13 subventions	46 508,00
27 autres immobilisations	8 209,00	040 opération d'ordre	8 677,00
<b>Total</b>	<b>236 154,00</b>	<b>Total</b>	<b>236 154,00</b>



## Taxes locales 2022

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La commune a maintenu ses taux identiques à l'année 2021.

Taxe foncière (bâti)  
33.97%

Taxe foncière (non bâti)  
87.24%

## Ça se passe ici

---

### Cabinet infirmier

Rachel Marécal a 47 ans, née à Paris, elle a ensuite grandi en Lozère.

Comptable de formation, elle a été secrétaire médicale en cabinet ophtalmologue pendant plusieurs années. Durant ces années son rêve d'enfant ne la quitte pas, elle veut devenir INFIRMIERE.

Il y a 6 ans, encouragée par son employeur et ses proches elle retourne sur les bancs de l'école.

Diplômée, elle exerce depuis 2 ans à l'hôpital de Billom.



Issertoise depuis octobre 2021, elle fait l'acquisition d'une maison sur la commune avec son compagnon, un nouveau projet professionnel en tête : ouvrir un cabinet infirmier et proposer ses services aux habitants d'Isserteaux et des communes environnantes.

Les élus, ravis qu'un tel projet soit réalisé sur la commune, proposent un local à Rachel, au rez-de-chaussée de la Mairie. Le cabinet sera donc au coeur du bourg et ouvrira ses portes début Octobre 2022.

Une seconde infirmière est prête à rejoindre l'aventure d'ici quelques mois.

Nous remercions Rachel d'avoir construit ce projet dans la commune et lui souhaitons toute la réussite attendue.

Bienvenue !

Maité Gruet

# Ça se passe ici

---

## CONNAISSANCE DE NOTRE COMMUNE

Aujourd'hui : Daniel MEURINE ou plutôt JIVARO – Le Monsieur TOUCHE A TOUT.



Très difficile de réaliser un récit cohérent de la vie de cet homme, tant elle est riche, diversifiée, à multiples facettes mais avec toujours le même cap : trouver la « pâte humaine » qu'évoquait Antoine de Saint-Exupéry.

### **D'ABORD A PARIS**

« Comme tout bon parisien, dit-il, j'ai des ascendances provinciales : mon père est né dans le Bourbonnais et ma mère dans le Morvan. Toutes les vacances se passaient à la campagne et déjà très jeune je me suis imprégné de cette bonhomie provinciale ». Amoureux du « Paris traditionnel » il évoque l'incendie de notre Dame avec des larmes dans les yeux. Sa vie est une série de séquences très différentes les unes des autres. Muni d'un CAP de chaudronnier formeur en aéronautique, c'est tout naturellement qu'il effectuera son service militaire dans l'armée de l'air, demandera l'Outre-Mer et sera affecté à Djibouti.

Au retour, il sera concessionnaire de motos, mécanicien et surtout, ne le branchez pas sur les motos anglaises BSA, vous ne l'arrêterez pas ! Une petite parenthèse : il passe le concours de la poste, et sera facteur durant trois ans.

## Ça se passe ici

---

Mais la passion de la moto ne l'a pas quitté et il devient représentant en France du Club BSA international. Les week-end en moto en Angleterre sont fréquents, et on le retrouve sur toutes les routes de France. En 1991 Il rencontre un ingénieur de Peugeot Vélizy et se retrouve Chez Peugeot Sport pour participer au programme 905 en championnat du monde des Sports Prototypes. Ensuite il travaille pour la F1, puis sur les kits de développement Rally Clients.

### ENSUITE EN AUVERGNE

Voulant changer de rythme, il décide avec son épouse Maryse (Jivarette !) de quitter la capitale et c'est en septembre 1996 qu'ils trouvent une maison à Segnoux. Après quelques aménagements, « il débarque » en 1998 et dans son atelier il lui faut immédiatement loger : 12 motos, 5 Mini Austin, 6 tonnes de « ferrailles », un outillage conséquent.

Après quelques mois à Aubière chez Georges GROINE où il travaille sur les Mercedes du Paris Dakar, il décide de se mettre à son compte. Connu dans le milieu de la moto anglaise, il réactive son réseau et les clients arrivent très vite. Et c'est ainsi que dans notre petit village de Segnoux il se présente comme « artisan en nom propre dans le domaine de la réparation moto – de la vente moto – de la mécanique générale et soudure ».

Mais cela ne suffit pas, il se passionne pour le REIKI, cette discipline venue du Japon et dans laquelle il progresse.

Il s'est aussi intéressé à l'apiculture et doit trouver du temps pour s'occuper de ses ruches.

Ne parlons pas du tango argentin (et de sa collection de chaussures adaptées utilisées pour ce sport !) ou des danses folkloriques.

N'oublions pas de dire qu'il a aussi accepté des responsabilités au sein du Conseil Municipal de sa commune. Chez lui c'est un défilé continu des voisins et bien d'autres. Il connaît sa commune sur le bout des doigts.

Oui, pour Daniel et Maryse son épouse, c'est bien l'exemple idéal d'une adaptation plus que réussie.

Nous lui souhaitons dorénavant de profiter d'une retraite bien méritée !



A.D

## CES VILLAGES QUI NE VEULENT PAS MOURIR — CES VILLAGES ISSERTEAUX : 360 habitants (1.200 en 1.900) lutte encore pour survivre



La fenaison a enfin commencé : M. Célestin Fournier sur sa fenasse.



De gauche à droite : M. Roger Chavart, président de la société de chasse, le petit Serge, M. André Moutmy, préposé des P.T.T., et M. André Fonteix.



Mme Pierre Roussel, Maryse et la petite Florence.



Au volant du tracteur, M. Paul Roussel. A ses côtés, Jean Roussel et le petit Guy.



André Moulhot, secrétaire du syndicat agricole, prépare sa camionnette pour la cueillette des fraises.



A la mairie, M. André Fauergas, secrétaire, et M. Pierre Fournier.

ISSERTEAUX est une commune de 360 habitants pour une superficie d'un peu plus de 1.700 hectares, située trente kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand, dans le canton de Nècle-Gante.

Un village qui lutte, comme tant d'autres, pour survivre. 360 habitants ! C'est tout ce qu'il reste des 1.200 que comptaient les 36 hameaux d'Isserteaux au début du siècle (1.700 en 1840). Près de 900 en moins. « Si cela continue à ce train-là, nous disait M. Mathias, maire de la commune, il n'y aura pas besoin de « plan ». Le problème de l'agriculture sera résolu... ». Précisons qu'un peu avant 1900 la commune comprenait 500 exploitations agricoles. Il en reste à peu près 80 actuellement.

### L'agriculture

Nous l'avons dit, il reste malgré tout quatre-vingts familles d'agriculteurs qui continuent à lutter sur des exploitations petites et moyennes. Justement celles dont il ne faut plus, à Isserteaux, un cultivateur.

### Les 12 premiers maires

- Claude CHAVART, 1793-1798.
- Claude BOURGIS, 1798.
- Joseph BEAL, 1798-1799.
- Antoine DESSAIGNE, 1797-1800.
- Jean DESSAIGNE, 1800-1818.
- François DESSAIGNE, 1818-1822.
- Jean-Baptiste DESSAIGNE, 1822-1841.
- Antoine RAVEL, 1841-1865.
- Jean DESSAIGNE, 1865-1870.
- Jean FORCHANTRE, 1870-1871.
- François RAVEL, 1871-1876.
- Antoine DESSAIGNE, 1876.

Le blé, l'avoine, l'orge, la paille de terre et, depuis quelques années, la fraise est devenue une importante culture d'appoint.

Sur 1.700 hectares de superficie totale, les terres cultivées atteignent juste 700 hectares. Les prés et pâtures dépassent 600 hectares et on compte 228 hectares de bois et 136 de landes.

L'élevage tient évidemment

### Le conseil municipal

- Maire : M. MARIE MATHIAS.
- Adjoint : M. HENRI HEDON.
- Conseillers : MM. ANDRÉ BARRAS, HUGUES VALLET, JEAN BARBERT, ROGER ROCHER, JEAN FOURNET, ANDRÉ BATTISSON, ALBERT ROUSSEL, AIME MOULHOUT, LOUIS LEDOURNIER.

une place importante à Isserteaux. Le cheptel bovin dépasse 600 têtes et l'on dénombre un peu plus de 500 moutons.

### L'école

L'école communale recense actuellement 30 élèves, 22 filles et 8 garçons. Leurs maîtres sont M. et Mme Renard. Les locaux, sans être luxueux, sont propres et agréables. Ils ont été construits à un certain moment. Il n'y en a pas toujours eu de même. C'est M. Berard qui fut instituteur à Isserteaux à la fin du siècle dernier qui nous l'apprend dans son livre très documenté qu'a bien voulu nous communiquer.

### Les soldats du feu

Isserteaux possède une vaillante compagnie de sapeurs-pompiers. Elle est commandée par le lieutenant André DUPIC assisté du sergent-major Georges FOUILLON, du sergent LEDOURNIER et du caporal Georges BATTISSON.

Un appareil, très bien entretenu, constitue l'outillage de ce corps qui veille sur la sécurité de la commune.

Il nous confie notre ami André Moutmy.

Le Conseil municipal avait demandé, par une délibération de 1833, la création d'une école communale. Une maison avait même été louée pour ce nouveau service communal, en même temps qu'une demande avait été adressée à l'Administration pour le choix d'un instituteur. Mais, on ne sait trop pourquoi toutes ces démarches étaient restées sans effet. Ce n'est qu'en 1860 que l'école communale de garçons fut établie. Quant à celle de filles, elle ne devint consensuelle qu'en 1867.

La maison d'école de garçons a été reprise en 1861 de la famille de M. Desaigne du Lochar. Elle a été réparée et transformée en mairie tandis que l'on construisait un local pour servir uniquement de salle de classe. Cette construction, bâtie sur l'emplacement



M. Mathias, maire d'Isserteaux.



Mme Fauergas, gérante de l'agence postale, et une amie, Mme Meyniel.



M. Aimé Moulhot sur son tracteur.



Gilles et Daniel Reillon profitent d'une journée de beau temps pour travailler et traiter les pommes de terre.



Mme Roussel sert des rafraîchissements à deux Clermontois que sont « venus aux champignons ».

# Réglementation

---

## Le Correspondant Défense (CORDEF)

Chaque Conseil Municipal est tenu d'avoir un Correspondant Défense (CORDEF), en son sein.

Pour notre commune il s'agit du Maire.

### Pourquoi une Défense aujourd'hui ?

La France a besoin d'une Défense pour assurer la sécurité des Français et de leurs intérêts sur le territoire National (Ex : Sentinelle , certains points sensibles, etc..) et à l'extérieur de nos frontières (Ex : zone Sahelo-Saharienne , libération otages, etc.....), ainsi que la participation au maintien de la paix et contribution à la solidarité internationale (EX: Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), Haïti, etc ...)

Le CORDEF est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires au sein de la commune.

N'hésitez pas à me contacter à la Mairie ou sur mon portable (06/60/20/41/42) en cas de questionnement sur les carrières dans les Armées (Terre – Air -Mer, ou la Gendarmerie), ou demande de renseignements concernant les anciens Combattants (Notez que la participation à des OPEX (Opérations Extérieures) ouvre des droits que bien des personnes ignorent, ou toute autre question.

Je me tiens à votre disposition.

Jean-Claude Batisson



# Réglementation

## ARRÊT OU STATIONNEMENT GÊNANT EN AGGLOMÉRATION:

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation ou les autres usagers de la route. Est considéré comme gênant un arrêt ou stationnement

- Sur les trottoirs lorsqu'il s'agit d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un cyclomoteur ;
- Sur les emplacements réservés au stationnement des véhicules de transport publics de voyageurs, de taxis, etc ... ;
- Entre le bord de la route et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher cette ligne ;
- **Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier ;**
- Sur les ponts, dans les passages souterrains, tunnels et sous les passages supérieurs, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ;
- Sur les bandes d'arrêt d'urgence, sauf cas de nécessité absolue ;
- Sur une voie publique spécialement désignée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police municipale ;
- **Devant les entrées des immeubles riverains ;**
- En double file, sauf en ce qui concerne les cycle à deux roues, les cyclomoteurs à deux roues et les motocyclettes ;
- Devant les dispositifs destinés à la recharges en énergie des véhicules électriques ;
- Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stionnement des véhicules de livraisons ;
- Dans les zones de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet ;
- Au dessus des accès signalés à des installations souterraines.

Contrevenir à ces règles et sanctionné par une amende prévue pour les contravention de 2ème Classe.

A Isserteaux, deux cas reviennent régulièrement. Il s'agit des alinéas 4 et 8 ( en gras ).

L'application des ces règles simples du Code de la Route permettra à tout un chacun de vivre en harmonie avec son entourage. Évitant ainsi « toute prise de tête »

Jean-Claude Batisson

# Commémorations



Les commémorations des 19 mars 2022 (Algérie), 24 avril 2022 ( Souvenir des Déportés) & 08 mai 2022 (Victoire 1945) se sont déroulées avec une assistance relativement nombreuse par rapport aux années précédentes, ce qui tant à prouver la relative prise de conscience de nos concitoyens .

## Voici les prochaines dates des commémorations :

- 11 novembre 2022 : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la Victoire et de la Paix et hommage rendu à tous les Morts pour la France.
- 16 décembre 2022 : Souvenir de la Rafle du 16 décembre 1943. En ce triste jour, les nazis et leurs complices de la milice ont massacré nos concitoyens Résistants à La Baraque Haute et à Gague. Nous nous réunirons en ces lieux, ainsi qu'au Monument aux Morts de la commune afin d'honorer leurs mémoires.
- 19 mars 2023 : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- 

Bien-sur depuis 1918, de l'eau est passée sous les ponts. Tous nos anciens de ces tristes jours nous ont quittés. Mais cependant je suis persuadé qu'il faut continuer, inlassablement, à commémorer et nous souvenir. C'est en connaissant notre passé que l'on pourra éviter que de tels faits ne se reproduisent.

Les 11 novembre 2022, 16 décembre 2022 et 19 mars 2022, donnez une heure de votre temps, afin que nous commémorions ensemble le souvenir de nos concitoyens Morts pour la France. Je vous assure ce n'est pas du temps perdu. C'est grâce à leur sacrifice que nous sommes toujours FRANCAIS.

Je vous remercie d'avance de votre présence.

Un vin d'honneur clôturera ces cérémonies.



## Service

# BUS DES MONTAGNES



**Vous habitez Billom, Bongheat, Egliseneuve-près-Billom, Estandeuil, Fayet le Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Jean des Ollières, Saint-Julien-de-Coppel et Trézioux**

**VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE AU MARCHÉ DE BILLOM  
LE LUNDI MATIN UNE FOIS TOUS LES 15 JOURS**

**ARRIVÉE SUR BILLOM VERS 10H00**

**DÉPART DE BILLOM VERS 11H30**

Inscription obligatoire auprès de la Communauté de Communes  
au 04 73 73 43 24 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)  
la semaine précédant votre déplacement.

Ce jour là un taxi viendra vous chercher et vous ramènera à votre domicile.

## Calendrier 2022/2023

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil
05	03	14	12	09	06	06	03	15	12	10
19	17	28	26	23	20	20	24	29	26	24
	31									

TARIFS : 3€ l'Aller – 6€ Aller/retour – Chèques Mobiplus acceptés

# Service



# Bi'Kigai

## LES ACTIVITÉS (CULTURELLES ET SPORTIVES) POUR LES ADO



VOUS PROPOSEZ DES ACTIVITÉS  
ET SOUHAITEZ ÊTRE RÉFÉRENCÉS  
DANS CE GUIDE ?  
CONTACTEZ BI'KIGAI

MISE A JOUR JUILLET 2022

Contact : 06 75 65 43 09 - [bikigai@billomcommunaute.fr](mailto:bikigai@billomcommunaute.fr)



# Etat Civil



## NAISSANCES

**Manoa FRANÇOIS RAUNIER** – Bouchiche –  
04 août 2022

**Lara GIRY** – Roussel – 05 février 2022

**Aure JANNOT** – Bourgis – 18 mai 2022

**Zoé PESSE WOJCIK-BELTRAN** – le Bourg –  
09 juillet 2022



## MARIAGES

**Albane BERCEAU et Gaetan FOULATIER** –  
19 avril 2022

**Michelle PIALOUX et Gérard GIRY** – 20 mai  
2022

**Mathilde ERNAULT et Markus VAN DEN  
BOOGAARD** – 04 juin 2022

**Marie-Josèphe MATUSSIÈRE et Bruno  
PICHOT** – 08 juillet 2022



## DECES

**Raymonde PIALOUX** – Roussel – 09 avril 2022

# Vie Scolaire

## Effectifs scolaires et effectifs du personnel

Ecole d'Isserteaux					Ecole de Montmorin			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	8	10	10	8	9	8	7	16
<b>Total : 41 élèves</b>					<b>Total: 40 élèves</b>			
Mme LAILLIER : enseignante des TPS, PS et MS ; Mme NEDONCELLE : enseignante des GS et CP.					Mme DELUMEAU : enseignante des CE1 et CE2  Mme MORIN : enseignante des CM1 et CM2.			
Prescilla Goncalves, adjoint technique contractuel ATSEM en remplacement  Corinne Lachal, adjoint technique titulaire ATSEM dans la classe de Mme Nedoncelle.  Véronique Ledourner, adjoint technique titulaire, cantinière.					Delphine Batisson, adjoint technique contractuel.  Delphine Diaz, adjoint technique contractuel.  Morgane Sastre Garau, adjoint technique contractuel, cantinière.			

## Tarif de la cantine et de la garderie scolaires

Quotient familial	Tarifs au 01/09/2022
0 à 500€	3.75€
501€ à 1000€	4.28€
Supérieur à 1000€	4.82€
Extérieurs ( intervenant dans le cadre scolaire)	5.35€
Garderie: 1€ la 1/2 heure	

**Isserteaux:** 9h-12h et  
13h30-16h20

**Montmorin:** 8h45-11h45 et  
13h40-16h40

**Garderie:** à partir de 7h et  
jusqu'à 19h

**Mme PLOS Présidente du  
syndicat .**

Le secrétariat du SIMI est  
assuré en mairie d'Isserteaux  
par Marie Popovitch depuis  
le 1er septembre 2022.

email : [simi2014@orange.fr](mailto:simi2014@orange.fr)



## PROFIT'N ROLL



*Bonne rentrée  
à tous !*

Reprise le 6 septembre  
à Manglieu :

Tous les mardi

▶▶ Trampoline adulte de 19h00 à 20h00

▶▶ Country de 20h15 à 21h15



Un grand merci et bravo  
à tous les participants  
à l'initiation du 23 juillet !

Reprise le 8 septembre à Isserteaux :

Tous les jeudi de 20h00 à 21h00

▶▶ Gymnastique d'entretien (élastiques, haltères, steps, renforcement musculaire et abdominal, etc...)  
Séances adaptées à tous !

▶▶ Sous réserve d'un nombre suffisant de personnes et de la disponibilité de la salle, un nouveau créneau horaire est à l'étude pour de la danse country à Isserteaux le lundi soir. Les horaires étant à définir, **faites-vous connaître si vous êtes intéressés !**



Reprise le 16 septembre  
à Manglieu :

▶▶ Trampoline enfants  
Les vendredi de 18h15 à 19h15

### Tarifs 2022-2023

Adhésion de soutien : 10 euro / an  
Adhésion + 1 activité : 30 euro / an  
Adhésion + 2 activités : 50 euro / an

Pour toute activité, 3  
séances d'essai gratuites  
avant toute inscription.

Pour nous contacter : Profit'n Roll – le bourg – 63270 Isserteaux  
[profitnroll@gmail.com](mailto:profitnroll@gmail.com) – 04 73 70 96 07 ou 06 98 29 60 16 – [www.facebook.com/profitn.roll](http://www.facebook.com/profitn.roll)

# Les associations

---

## AJIS

Bonjour à tous.

Après deux années de retard dues à la crise COVID, nous avons pu retrouver nos amis bretons pour le week-end de Pentecôte.

Ce fut un moment fort en émotion et très apprécié et attendu de tous.

Durant deux jours nous avons visité le Finistère nord et goûté aux spécialités de ce département.

Comme tout a une fin, nous sommes rentrés le lundi, fatigués mais contents de notre séjour, les Bretons ayant pris rendez-vous chez nous en 2024.

Une réunion des adhérents sera prochainement organisée afin de prévoir d'éventuelles animations.

Le président.



# Les associations

## COMITE DES FETES



L'été qui se termine aura été bien animé à ISSERTEAUX.

Le 25 juin à l'occasion de la fête de la musique, un apéro concert + repas en collaboration avec l'auberge a été organisé au coeur du bourg. C'était une première pour nous et pour les aubergistes, pour un coup d'essai ce fut une réussite. Tout le monde était enchanté et sous le charme du musicien, c'est à renouveler !

Le point d'orgue de l'été fut la fête du 23 juillet où l'on a pu déguster le cochon à la broche, avant la course de caisses à savon. Là aussi c'était une première, le monde était au rendez-vous pour découvrir les bolides et leurs pilotes pas toujours expérimentés !

Tout le monde s'est bien amusé, et beaucoup de personnes se sont engagées à ce que les caisses à savon soient plus nombreuses l'année prochaine.

Il y en avait aussi pour les plus petits, très heureux de participer à une chasse au trésor avec plein de surprises au bout. Sans oublier le « ventreglisse » qui a permis aux jeunes et moins jeunes de passer un joyeux moment.



La journée s'est terminée en musique et avec saucisses, merguez et frites jusqu'à tard dans la nuit!



Enfin, le 28 août, la paella a clôturé les festivités estivales, là aussi dans une très bonne ambiance, avec un musicien chanteur qui a fait l'unanimité, encore une très bonne journée.

Vivement l'été prochain de se retrouver encore plus nombreux pour faire la fête!!!



# Les associations

## AMICALE LAIQUE



Bonjour à tous,

C'est déjà la rentrée, alors courage et bonne reprise!

En dépit des aléas sanitaires et climatiques nous avons pu organiser quelques manifestations.

**Le 26 mars:** Notre fougot traditionnel a eu beaucoup de succès. Une soirée des plus agréables sous une météo clémente, avec au programme: les danses des enfants de l'école, la retraite aux flambeaux musicale dans les rues du bourg accompagnée par l'harmonie de St Dier.

**Le 02 Avril:** Le repas à l'auberge a réuni une quarantaine d'adhérents. Tous ont apprécié les talents culinaires de notre aubergiste. On s'est régalé.

**Avril-Mai :** une vente de billets de tombola a été organisée en partenariat avec l'école. Dommage que 8 enveloppes ne soient pas revenues à l'école ( 80 billets).

**18 Juin:** journée Médiévale caniculaire ( au stade). La météo a bien changé depuis le moyen âge!!! C'était beau, mais c'était chaud. Dommage que la fréquentation ait été si modeste car « Les archers de St Loup » nous ont proposé une belle prestation : village médiéval, démonstration et initiation au tir à l'arc, ... etc.

Merci à Sabine pour les jeux en bois et à Valérie pour le stand maquillage et un grand merci à l'entreprise Sedivol qui nous a gracieusement prêté un véhicule réfrigéré.

**Ecole Publique :** 3 séances de cinéma ont été organisées par Ciné Parc pour les enfants de l'école.

**Assemblée Générale:** elle aura lieu le 16 septembre. Des démissions ont été enregistrées. Espérons que nous serons assez nombreux pour élire un conseil d'administration et constituer un nouveau bureau. Le compte rendu sera visible sur la Page Facebook de l'Amicale.

Nos activités sportives: Le yoga et la marche nordique.

Ces deux activités ont fonctionné « presque » normalement grâce à Sabine Rostaing qui anime bénévolement les séances.

Le Yoga dans la salle polyvalente tous les lundis à partir de 18 h 15

La Marche Nordique, un samedi sur deux à partir de 9 h.

Bonne année scolaire à tous

Amicalement vôtre

Pour nous contacter :

Tél : 04.73.40.29.09 ( Guy CARCENAC)

Mail : alisserteaux@gmail.com



# Les associations

## BRICOL'ART



L'heure de la rentrée a sonné...l'association Bricol'art n'échappe pas à la règle !

Mais avant, que s'est-il passé ?

Lors du printemps, l'atelier peinture a été sollicité par le conseil municipal pour une commande de tableaux, ayant pour thème notre village, en vue de l'offrir à la commune de St Coultiz lors du voyage

« des Auvergnats chez les Bretons ».

Nous avons eu la fierté de réaliser cette œuvre, « en amateur », qui a rencontré une vive approbation de la municipalité. Nous remercions les conseillers pour la subvention qui nous a été accordée.



Début juillet, notre exposition, « vitrine » de nos travaux annuels, a rassemblé beaucoup de visiteurs, et nous les remercions. Nous souhaitons avoir donné l'envie à certains de nous rejoindre pour laisser s'exprimer leur imagination, et réaliser des objets ou des tableaux, selon leur fantaisie. Nouveauté cette année : chaque atelier a fait soit, une démonstration de réalisation, soit, chacun pouvait s'essayer à confectionner un petit objet (en couture par exemple).



Au cours de l'été des travaux de chauffage entrepris dans l'école, salle d'association comprise, ont été réalisés. Beaucoup de chamboulement..., mais au final radiateurs lambants neufs qui vont nous amener chaleur et confort lors de l'utilisation de la salle. Nous avons fait un grand ménage de rentrée, il y en avait besoin ! Merci à la municipalité.

La reprise, parlons en...

L'AG a eu lieu le 9.09.22 avec le programme des ateliers pour l'année :

l'atelier Vannerie, tous les vendredis de 18h à 20h ;  
la peinture, tous les mercredis de 9h45 à 12h ;  
la couture, un samedi sur deux, de 10h à 12h.

– Les dates de reprises respectivement sont: couture le 17.09, peinture le 21.09, vannerie le 23.09.

Nous invitons tous les anciens et futurs adhérents à nous rejoindre.

N° de tél : F.Le Bris 04 73 70 61 32

M. Lafarge 04 73 70 94



La Présidente

## Les associations

### LA SOCIETE DE CHASSE LA FRATERNELLE

Cette année, notre saison de chasse a été marquée par le retour de moments conviviaux, notamment l'organisation de la Tripe de la Chasse le week-end de Pâques.

Cet évènement a connu une très forte affluence. Nous avons servi plus de 150 repas, et nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé à faire de cette journée une réussite, ainsi que toutes les personnes qui sont venues partager ce moment avec nous.



La société de Chasse d'ISSERTEAUX a organisé le 20 mai 2022, en présence de Monsieur le Maire, à la salle des fêtes, une formation sécurité avec la fédération de chasse du puy de dôme et l'administrateur du secteur Mr Jacques LOUBARESSE.

Nous avons également convié des chasseurs de FAYET le CHATEAU, ESTANDEUIL et VIC LE COMTE. Plus de 80 personnes étaient inscrits à cette formation.

Quatre chasseurs de notre société de chasse se sont inscrits aux formations de responsable de battue dispensées par la FDC 63.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 3 juillet avec un changement de bureau.

Président : LEDOURNER Jérôme

Président adjoint : CHAVAROT Serge

Secrétaire : TANTOT Vivien

Secrétaire adjoint : TANTOT Bernard

Trésorier : MIRE Bernard

Trésorier adjoint : VIALON Didier

# Les associations

---

De nombreux projets sont en cours de réalisation ou à l'étude.

Nous avons déjà commencé à mettre des numéros de poste sur le secteur des bois de l'étang toujours pour la sécurité.

L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 11 septembre 2022.

Les jours de chasse sont les suivants : le lundi de l'ouverture, les jeudis, les samedis, les dimanches, et jours fériés.



Tout est mis en œuvre pour un partage harmonieux et équitable de notre territoire avec les randonneurs, vélo, quad, moto etc...

N'hésitez pas à vous arrêter auprès des chasseurs pour discuter et comprendre notre passion. Nous sommes avant tout des défenseurs de la nature, et œuvrons pour exercer notre sport en garantissant la sécurité des autres usagers de la nature.

Les chasseurs sont des habitants de la commune ou des propriétaires de terrain ou de bois. Ces personnes chassent depuis de nombreuses années et de génération en génération sur la commune d'Isserteaux.

Au plaisir de vous rencontrer sur les territoires de la plus belle commune de France ISSERTEAUX.



## Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur

L'an dernier (2021), 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.



Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- **une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété** (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- **une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété**

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Les comptes rendus de conseil municipal sont consultables sur le site de la commune et sont affichés en mairie.



Bulletin d'information de la commune d'Isserteaux

Tél: 04 73 70 90 64

Email: [mairie.isserteaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.isserteaux@wanadoo.fr)

Site internet : [www.isserteaux.com](http://www.isserteaux.com)

La mairie est ouverte au public:

Les mercredis de 8h00 à 12h00

Les vendredis de 16h00 à 19h00

Permanence de Jean-Claude BATISSON en mairie les mercredis matins de 10 h à 12 h et vendredis de 17 h à 19 h

Commune d'Isserteaux 

N°41– Dépôt légal: Septembre 2022 Imprimé par PrintOClock

Responsable publication: Jean-Claude BATISSON